



COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
Du 14 décembre 2016

Le Président du Conseil d'Administration de la régie des eaux de Venelles a l'honneur d'informer ses usagers que :

Le Conseil d'Administration de la régie des eaux de Venelles s'est réuni le mercredi 14 décembre 2016 à 18 heures 30 sous la Présidence de Monsieur Alain QUARANTA en l'hôtel de ville de Venelles.

- **Étaient présents** : Alain QUARANTA, Françoise WELLER, Marie SEDANO, Eric PAILLART, David THUILLIER, Jean-Marc MANZON, Jean-Louis MARTINEZ, Pierre ROUSSET, Alain SAUCOURT, Patrick HUMBERT, Martine HENON.

- **Pouvoirs** : De François LANGLET à Marie SEDANO.
De Philippe DOREY à Françoise WELLER.

Monsieur David THUILLIER est élu secrétaire de séance à l'unanimité.

Le Président,

Alain QUARANTA

REGIE DES EAUX DE VENELLES
(R.E.V.E.)

Rue Felix Chabaud - 13770 VENELLES
Tél. 04 42 54 33 82 - Fax 04 42 54 61 27
Code APE 410 Z - SIRET 493 587 471 00019
Site internet : www.regie-des-eaux-de-venelles.fr

1- INSTITUTIONS

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L. 2221-1 à L.2221-10 et R. 2221-1R. 2221-52 ;

Vu les statuts de la régie des eaux de Venelles, adoptés par délibération du Conseil Municipal N° D 2013-6 AG en sa séance du 22 janvier 2013, notamment dans son article 11 ;

Vu la délibération du Conseil Municipal n°D2016-221AG, en date du 13 décembre 2016, désignant un nouveau membre en qualité de représentant des usagers en vue de pourvoir un siège laissé vacant, suite à démission ;

*

*

*

Considérant qu'il convient que le Conseil d'Administration prenne acte de la désignation du nouveau membre élu en Conseil Municipal ;

En qualité de représentants de la 'catégorie des usagers' de la R.E.V.E :

- Madame HENON Martine

Le conseil d'administration est invité à :

- PRENDRE ACTE de la nouvelle composition du Conseil d'Administration, adoptée par délibération du Conseil Municipal n°D2016-221AG en date du 13 décembre 2016

En qualité de représentants de la Commune :

- M. QUARANTA Alain
- M. LANGLET François
- Mme WELLER Françoise
- Mme SEDANO Marie
- M. DOREY Philippe
- M. PAILLART Éric
- M. THUILLIER David
- M. MANZON Jean Marc
- M. MARTINEZ Jean Louis

En qualité de représentants de la catégorie des usagers de la R.E.V.E :

- M. ROUSSET Pierre
- M. HUMBERT Patrick
- M. SAUCOURT Alain
- Mme HENON Martine

2-CONTRAT DE FOURNITURE D'EAU BRUTE PAR LA SOCIETE DU CANAL DE PROVENCE

Vu les statuts de la régie des eaux de Venelles, adoptés par délibération du Conseil Municipal N° D 2013-6 AG en sa séance du 22 janvier 2013, notamment dans son article 11 ;

Vu la délibération du Conseil d'Administration N° 18/2011 en date du 26 septembre 2011, approuvant le contrat de fourniture d'eau brute par la Société du Canal de Provence :

*
* *

Considérant que le contrat de fourniture d'eau brute, ci-dessus mentionné n°9426 signé le 17 octobre 2011 avec la Société du Canal de Provence, arrive à échéance au 31 décembre 2016 ;

Considérant que la seule source d'approvisionnement en eau brute, pour la commune de Venelles, est l'eau distribuée par la Société du Canal de Provence ;

Considérant qu'il convient par conséquent d'établir un nouveau contrat avec la Société du Canal de Provence pour la fourniture d'eau brute à compter du 1^{er} janvier 2017, d'un débit de 40 litres / seconde en usage normal et de 4 litres / seconde en usage secours, pour une durée de 5 ans ;

Le Conseil d'Administration est invité à :

- **APPROUVER** le contrat de fourniture d'eau brute, d'un débit de 40 litres / seconde, en usage normal, et de 4 litres / seconde en usage secours, pour une durée de 5 ans, à compter du 1^{er} janvier 2017
- **AUTORISER** Monsieur le Directeur de la régie des eaux à signer le contrat à intervenir ainsi que toutes les pièces contractuelles s'y rapportant
- **DIRE** que les crédits sont prévus en section d'exploitation, compte 605 du budget d'adduction d'eau potable

ADOpte A L'UNANIMITE